
 DECRET N° 2021/032 DU 20 JAN 2021

portant nomination d'un Inspecteur Général au Ministère des Mines,
 de l'Industrie et du Développement Technologique.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du
 Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars
 2018 ;
Vu le décret n° 2012/432 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère des
 Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique ,

DECRETE

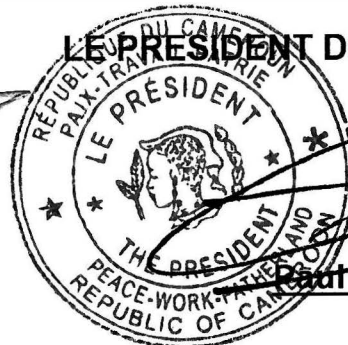
Article 1^{er}.- Monsieur **NYETAM Philippe**, Magistrat hors hiérarchie, est, à compter de
 la date de signature du présent décret, nommé Inspecteur Général au Ministère des
 Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, en remplacement de
 Monsieur **MPOULI MPOULI Joseph**, admis à faire valoir ses droits à la retraite. .

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la
 réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence,
 puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 20 JAN 2021

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
 SECRETARIAT GENERAL
 SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
 LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
 COPIE CERTIFIEE CONFORME
 CERTIFIED TRUE COPY



LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Paul BIYA